# PROGRAMME DE FORMATION

ProLive Formation SARL Arenberg Creative Mine Rue Miichel Rondet 59 135 Wallers Arenberg 03.59.05.54.34



# INSTALLATION D'INFRASTRUCTURE DE RECHARGE DE VEHICULES (IRVE)

**P2** 

2024

Durée 14 heures ou 2 jours

<u>Public:</u> électricien ayant à mettre en

Place des installations IRVE

<u>Prérequis:</u> Connaissances en électricité et en réseau informatique, attestation de réussite IRVE P1,

Appréhender le dimensionnement et calcul des installations électriques

# **Suivi et sanction**:

Feuille d'émargement et attestation de fin de formation

Remise au stagiaire d'une attestation de réussite si 70% de réussite à l'évaluation

Modalité d'évaluation :

Examen via un OCM

Accessibilité des personnes en situation de handicap

RCS Valenciennes 792097 305 00025

Code APE 3559 A

Enregistré auprès du préfet du Nord sous le numéro de déclaration 31590826059, ce numéro n'a pas valeur d'agrément. Cette formation vise l'installation d'infrastructures de recharge en AC, avec configuration spécifique pour la communication ou la supervision. Ce niveau de formation intègre les infrastructures de recharges de véhicules électriques de type AC communicantes installées individuellement ou en grappes, avec pilotage énergétique. Le pilotage et l'échange de données se font via les outils réseaux.

#### **OBJECTIF OPERATIONNEL:**

Déterminer l'infrastructure nécessaire (déploiement en étoile ou en rocade et le sous comptage) et les modifications de l'installation électrique

Connaître les réglementations propres aux BUP/ERP et aux parkings

Choisir la borne adéquate et les accessoires associés

Connaître les constituants de base dans le protocole TCP/IP

Mettre en œuvre et paramétrer les bornes de charge communicantes

Concevoir une grappe de bornes avec communication embarquée,

Savoir paramétrer un gestionnaire de bornes

Elaborer les documents nécessaires à l'obtention de la conformité par un bureau de contrôle.

## **METHODE PEDAGOGIQUE:**

Théorie et exercices pratiques, essais sur plateau technique pédagogique actif et fonctionnel. Formation en présentiel.

## **MOYENS PEDAGOGIQUES**

Support de formation, plateau technique.

# **CONTENU DE FORMATION:**

- Prise en compte des besoins client (Contraintes à prendre en compte, méthodologie d'évaluation et de contrôle de l'installation électrique de site)
- Conception d'une infrastructure d'une ou de plusieurs bornes communicantes
- Maîtriser la structure de câblage communicante
- Exposer le paramétrage d'un gestionnaire de bornes
- Création d'une IRVE : Définition de la nomenclature produits, implantation sur le schéma unifilaire.
- Choix des composants de l'installation : points de connexion, dispositifs de protection, gestion d'éner-

Nota: Suivant le Décret n°2021-546 du 4 mai 2021, les points de recharge pour véhicules électriques sont installés et maintenus par des professionnels habilités conformément à l'article R. 4544-9 du code du travail.

RAPPEL Suivant le décret n° 2021-546 du 4 mai 2021 une étude de conception est obligatoire pour la réalisation d'IRVE dans un parc de stationnement d'au moins 50 places et à partir de 4 points de charge dans le logement collectif.

www.proliveformation.fr

